

Réaction de l'Association québécoise des CPE au Budget du Québec 2010-2011

Vive déception pour les familles du Québec devant l'absence des 15 000 nouvelles places promises en services de garde éducatifs

Québec, le 30 mars 2010 – Le gouvernement libéral s'est engagé dès l'automne 2008 à développer 15 000 places supplémentaires en services de garde éducatifs afin de répondre au «babyboom» que connaît le Québec actuellement. L'absence de confirmation de cet engagement signifiera un arrêt dans le développement de nouvelles places dès 2011. « Pour les familles, c'est une nouvelle extrêmement désolante qui risque d'engorger davantage les listes d'attente et d'exacerber l'écart entre leurs besoins et les places disponibles », déplore la présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE), madame Johanne Roy.

Alors que l'on observe plus que jamais les bénéfices économiques et sociaux du réseau des CPE, principalement à l'égard du taux de natalité, de l'activité des femmes sur le marché du travail et de la réduction de la pauvreté, il est très décevant de constater que la poursuite du développement de places est mise sur la glace après 2010. Le nombre de naissances a fait un bond de 20 % depuis 2004 et les mesures de soutien aux familles mises en place par le gouvernement ces dernières années y ont évidemment contribué. « En interrompant la création de nouvelles places à 7 \$, n'y-a-t-il pas un risque de compromettre ces acquis pour les familles et pour l'ensemble de la société québécoise ? », s'interroge madame Roy.

Rationalisation pour une 3^e année consécutive : une situation qui inquiète

Les crédits annoncés aujourd'hui sont insuffisants pour couvrir les dépenses liées à l'offre de services régulière des CPE. L'effort de rationalisation demandé aux CPE depuis trois ans totalisera maintenant 5 %. « Nous devons faire une analyse approfondie des impacts de ces manques à gagner récurrents, principalement sur la viabilité des petites installations et sur la capacité des CPE à consolider leur offre de services aux jeunes enfants et à leur famille », prévient la présidente de l'AQCE.

Maintien du tarif à 7 \$

L'AQCE salue par ailleurs le respect de l'engagement du gouvernement libéral de maintenir le tarif à 7 \$ par jour. « Le coût réduit universel est la manière la plus efficace et équitable pour soutenir les familles qui font le choix d'avoir des enfants. « En préservant l'universalité des services de garde éducatifs à 7 \$, le gouvernement reconnaît que toute la société bénéficie de leurs retombées », conclut madame Roy.